



procuration postale manuscrite

Procuration sous seing privé pour les personnes physiques

Ce formulaire de procuration sous seing privé **vous permet, en tant que personne physique, de mandater un tiers pour réceptionner les envois recommandés, envois à valeur déclarée et envois poste restante qui vous sont adressés.**

- Sur simple présentation de cette procuration, de sa carte d'identité et d'une copie de votre carte d'identité, le mandataire (personne qui reçoit la procuration) peut réceptionner les envois précédemment cités qui vous sont adressés. La procuration peut être utilisée auprès d'un agent bpost en tournée, dans un bureau de poste ou dans un Point Poste.
- Seule une version originale, dûment signée et complétée de manière manuscrite et à l'encre indélébile, de cette procuration est valable. Les photocopies ne seront pas acceptées.
- En cas de modification d'une des données (date, nom du mandataire, adresse,...) reprise sur ce document, veuillez détruire cette procuration et en remplir une nouvelle.

À compléter en LETTRES MAJUSCULES par la personne qui donne procuration.

Je soussigné(e) :

Nom* :

Prénom* :

Rue* : N° : Boîte :

Code postal* : Localité* :

N° carte d'identité* :

Autorise le mandataire :

Nom* :

Prénom* :

à réceptionner les envois recommandés, envois à valeur déclarée et envois poste restante qui me sont adressés (sauf en cas de mention « à remettre en main propre » sur l'envoi).

Durée de validité* : du //20 au //20
(Maximum 3 ans)

* Champs à compléter obligatoirement

Cette procuration postale sous seing privé est octroyée exclusivement aux fins de réception d'envois enregistrés (recommandés, à valeur déclarée ou poste restante) adressés à des destinataires personne physique. La remise par le (la) soussigné(e) d'une procuration postale sous seing privé à un tiers relève de la responsabilité exclusive du (de la) soussigné(e). Tout acte posé à l'appui de la procuration postale engage la responsabilité exclusive du (de la) soussigné(e). bpost est exonérée de la responsabilité de tout dommage généralement quelconque causé au (à la) soussigné(e), au détenteur ou à des tiers, qui pourrait résulter de l'usage abusif ou frauduleux de la procuration postale, notamment en cas de présentation de pièces d'identité volées ou falsifiées, ou en cas de remise de correspondances enregistrées sur présentation d'une fausse procuration postale. En cas de fin du mandat du détenteur d'une procuration postale sous seing privé, il appartient au (à la) soussigné(e) de mettre la procuration hors circuit, sous son entière responsabilité. Le (la) soussigné(e) garantira bpost contre toute prétention de tiers relative aux dommages qu'il pourrait subir par suite de l'utilisation illicite ou malveillante de la procuration.

Fait à* : le* : / /20

Signature du mandant :
(personne physique qui donne procuration)